

Projet pédagogique

Accueil de Loisirs Été 2026

Maison de Quartier La Touche

I. Présentation de la structure

La Maison de Quartier La Touche est une association loi 1901 à vocation généraliste située à Rennes. Elle a pour objectif de favoriser le lien social, la participation des habitants et l'accès de toutes et de tous aux loisirs, à la culture et à la citoyenneté.

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) est implanté au sein des locaux de la Maison de Quartier, situés au 6 et au 4 rue Cardinal Paul Gouyon à Rennes.

Durant la période estivale, l'accueil de loisirs peut recevoir jusqu'à 48 enfants répartis en deux groupes d'âge :

- 24 enfants âgés de 3 à 6 ans
- 24 enfants âgés de 6 à 11 ans

L'équipe pédagogique est composée :

- D'un directeur
- De cinq animateurs et animatrices
- D'un stagiaire CPJEPS

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h30 à 18h00. Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas.

Les espaces

Les 3-6 ans

Les enfants sont accueillis dans une annexe composée de deux grandes salles :

- Une salle d'activités avec un espace de création et un espace de motricité
- Une salle polyvalente utilisée pour les temps calmes, les activités et la sieste

Les 6-11 ans

Les enfants disposent de deux salles d'activités ainsi que d'une cuisine pédagogique permettant la réalisation d'ateliers culinaires.

Les espaces communs

Le repas est pris dans une salle commune favorisant les rencontres entre les différentes tranches d'âge et les échanges avec les animateurs/animateuses.

La structure bénéficie également de nombreux équipements de proximité, de transports en commun accessibles et d'un environnement propice aux sorties et découvertes.

II. Valeurs éducatives

La Maison de Quartier La Touche inscrit son action dans les valeurs de l'éducation populaire.

L'accueil de loisirs est un lieu :

- *D'apprentissage de la vie collective*
- *De découverte et d'expérimentation*
- *De participation citoyenne*
- *De respect des différences*
- *D'émancipation et d'épanouissement personnel*

L'enfant est considéré comme acteur de ses vacances. Il doit pouvoir faire des choix, s'exprimer, expérimenter et participer à la construction de la vie collective.

III. Objectifs éducatifs

1. Favoriser l'autonomie de l'enfant

Permettre à chaque enfant de développer sa confiance en lui, sa capacité à faire des choix et à agir de manière autonome dans le respect du cadre collectif.

2. Donner à l'enfant une ouverture sur le monde

Accompagner l'enfant dans la découverte de son environnement, des autres cultures, des différences et des richesses humaines qui l'entourent.

3. Développer le vivre-ensemble et la solidarité

Favoriser la coopération, l'entraide, la bienveillance et le respect mutuel afin que chacun et chacune trouve sa place au sein du groupe.

IV. Objectifs pédagogiques

Favoriser l'autonomie de l'enfant

Respecter et encourager les prises d'initiative

L'équipe pédagogique veille à créer un climat de confiance permettant aux enfants de proposer des idées, de participer aux décisions et de s'investir dans la vie quotidienne de l'accueil.

Développer le sentiment de liberté et d'écoute

Chaque enfant doit pouvoir évoluer dans un environnement sécurisant où sa parole est prise en compte et respectée.

Donner à l'enfant une ouverture sur le monde

Développer la curiosité

Les activités proposées permettent aux enfants de découvrir leur environnement, différentes cultures, des pratiques artistiques, sportives ou scientifiques variées.

Accepter et comprendre les différences

L'équipe favorise les échanges, la coopération et la réflexion afin de développer l'esprit critique et la tolérance.

Développer le vivre-ensemble et la solidarité

Encourager l'entraide

Les enfants sont invités à participer aux tâches collectives et à s'entraider dans les différents temps de la journée.

Favoriser les rencontres intergénérationnelles

Des projets et rencontres avec les habitants du quartier, les seniors et les partenaires locaux seront organisés tout au long de l'été afin de favoriser l'ouverture aux autres et la transmission.

V. Moyens mis en œuvre

Participation des enfants

- *Temps de parole réguliers*

- *Choix d'activités*
- *Boîte à idées*
- *Possibilité de construire des projets collectifs*
- *Participation à l'organisation de certaines animations*

Espaces d'autonomie

- *Mise à disposition de matériel créatif*
- *Espaces de jeux accessibles*
- *Responsabilisation progressive des enfants selon leur âge*

Activités

Les activités proposées s'appuient sur :

- *Le jeu*
- *Les activités manuelles*
- *Les activités sportives*
- *Les sorties culturelles*
- *Les ateliers scientifiques*
- *Les projets intergénérationnels*
- *Les grands jeux collectifs*

VI. Place des familles

Les familles sont des partenaires essentiels de l'accueil de loisirs.

L'équipe veille à :

- *Favoriser les échanges quotidiens*
- *Transmettre les informations importantes*
- *Être disponible pour répondre aux questions*
- *Associer les familles aux temps forts lorsque cela est possible*

VII. Rôle de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est garante :

- *De la sécurité physique, morale et affective des enfants*
- *Du respect du projet pédagogique*
- *De la qualité des animations proposées*
- *Du bien-être des enfants*
- *De la cohérence éducative de l'accueil*

VIII. Évaluation du projet

Tout au long de l'été, l'équipe évaluera la mise en œuvre du projet à travers :

- *Les réunions d'équipe*
- *Les retours des enfants*
- *Les échanges avec les familles*
- *Les observations des animateurs*
- *Le bilan de fin de période*

Cette évaluation permettra d'adapter les pratiques et d'améliorer continuellement l'accueil proposé aux enfants.